

NON A LA CASSE DU RESEAU DES CIO DU 93 !

A l'heure où l'orientation des jeunes est enfin considérée comme une question centrale, le Conseil Général de Seine-Saint-Denis annonce son intention de ne plus financer les neuf Centres d'Information et d'Orientation à gestion départementale (Aubervilliers, Bobigny, Bondy, Drancy, Le Blanc-Mesnil, Gagny, Le Raincy, Saint-Denis et Saint-Ouen) du 93.

Si cette décision se confirmait, ce sont les élèves de 62 collèges et 36 lycées, ainsi que leurs familles, qui seraient touchés, sans compter les étudiants des universités, classes prépas, BTS et IUT de ces secteurs. Les familles se trouveraient ainsi lésées tandis que les personnels seraient brutalement contraints à une mobilité non choisie et à une dégradation de leurs conditions d'exercice.

L'enjeu, pourtant, c'est la possibilité pour tous ces jeunes de pouvoir bénéficier de l'aide des conseillers d'orientation-psychologues afin de s'approprier l'information, faire le point sur leur situation et obtenir des conseils sur leur scolarité et leurs projets d'avenir dans des CIO proches de leur domicile. En supprimant les CIO, on laisse croire que la recherche dématérialisée d'information (plateforme téléphonique, internet...) est suffisante et on privilégie les officines privées (coaching en orientation...). On détruit les possibilités de rencontre en face à face où la qualité de la relation est aussi importante et déterminante que les informations directement reçues lors de l'entretien.

Les Centres d'Information et d'Orientation sont des pivots essentiels au niveau d'un district scolaire pour le suivi et l'analyse des politiques d'orientation, la prévention du décrochage, la formation et la coordination des différents acteurs. Ils doivent rester les interlocuteurs privilégiés des établissements scolaires et continuer à offrir au public une aide gratuite, objective dans un lieu neutre et respectant la confidentialité.

Cette décision, si elle était confirmée et entérinée par le Rectorat, constituerait une nouvelle étape dans l'accès inégalitaire des jeunes à l'Education et à l'Orientation, qui sont pourtant affichés comme des droits pour tous.

C'est pourquoi nous nous opposons avec la plus ferme détermination à la fermeture des CIO départementaux de Seine-Saint-Denis et demandons le maintien des moyens de fonctionnement dignes d'un service public de proximité.

NOM Prénom	Ville	Éventuellement établissement	Signature